Observatoire Régional de la Santé

LE DISPOSITIF MÉDICO-SOCIAL D'ADDICTOLOGIE DE NOUVELLE-AQUITAINE EN 2021

LES CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION DES ADDICTIONS AVEC HÉBERGEMENT

Rapport 165 – Juin 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

LE DISPOSITIF MÉDICO-SOCIAL D'ADDICTOLOGIE DE NOUVELLE-AQUITAINE EN 2021

LES CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION DES ADDICTIONS AVEC HÉBERGEMENT

Une étude financée par

L'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

Réalisée par l'ORS Nouvelle-Aquitaine

Mélanie PUBERT, Julien GIRAUD

sommaire

I. PRÉSENTATION 8
II. RÉSULTATS 9
A. 139 places installées dans 7 structures 9
B. Un total de 240 personnes hébergées 9
C. Une surreprésentation des hommes 10
D. L'alcool comme addiction la plus dommageable 11
E. Un dépistage des infections par les VHB, VHC et VIH variable selon les centres 12
F. Un séjour sur trois dure plus d'un an 13
G. 90 ETP dont la moitié de travailleurs sociaux 14

INDEX DES GRAPHIQUES

Graph. 1. Addiction la plus dommageable chez les patients hébergés dans les CRT, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 (%) 11
Graph. 2. Durée du séjour des patients ayant quitté les CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 (%) 13

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. Dispositif des CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 9
Tableau 2. Âge et sexe des patients hébergés dans les CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 (%) 10
Tableau 3. Consommation antérieure* de substances par la voie intraveineuse chez les patients hébergés dans les CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 (%) 11
Tableau 4. Dépistage des infections par les virus des hépatites B et C et de l'immunodéficience humaine chez les patients hébergés dans les CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 (%) 12
Tableau 5. Nombre d'équivalents temps plein (ETP) des professionnels salariés des CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 14

CONTEXTE

L'Agence régionale de la santé Nouvelle-Aquitaine a souhaité disposer d'un bilan actualisé du dispositif médico-social d'addictologie. Ce bilan a été initié dans la région dans le cadre des travaux de suivi du premier Schéma régional médicosocial d'addictologie 2009-2014 puis du premier Projet régional de santé 2012-2016. Le nouveau Schéma régional de santé 2018-2023 s'engage dans l'axe 1-2 « Agir le plus tôt possible sur les déterminants de santé », à « prévenir les conduites addictives et réduire leurs conséquences nocives ». Les actions qui seront mises en œuvre dans ce sens vont pouvoir s'appuyer sur le dispositif médicosocial.

Ce bilan est réalisé par l'Observatoire régional de la santé Nouvelle-Aquitaine à partir des rapports d'activité des structures médicosociales de lutte contre les conduites addictives. Il s'agit des centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (CSAPA), menant leurs activités en ambulatoire ou dans le cadre d'un hébergement (centres résidentiels), et des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (CAARUD). Ces rapports d'activité sont renseignés par les structures à la demande de la Direction générale de la santé (DGS).

Ce document décrit les CSAPA résidentiels de la région et leurs activités. Les CSAPA ambulatoires, les consultations jeunes consommateurs, les interventions des CSAPA en centre pénitentiaire et les CAARUD sont présentés dans des rapports distincts.

Deux dispositifs mobilisés pour l'accompagnement de personnes en difficultés avec les consommations de substances psychoactives, les lits halte soins santé (LHSS) et les appartements de coordination thérapeutiques (ACT), complètent ce bilan. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a, pour ce faire, organisé un recueil de données auprès de ces structures.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine pilote et finance l'ensemble de ces travaux.

I. PRÉSENTATION

Le dispositif médico-social d'addictologie comprend plusieurs modalités d'accompagnement avec un hébergement dont quatre formes existent en Nouvelle-Aquitaine : les centres thérapeutiques résidentiels (CTR), les communautés thérapeutiques (CT), les appartements thérapeutiques relais (ATR), les appartements de coordination thérapeutique (ACT). Il n'y a pas de réseau de familles d'accueil spécialisé dans la région.

Ce document présente les informations issues des rapports d'activité des CTR, CT et ATR.

- Les CTR appelés parfois centres de post-cure, sont des lieux de soin avec hébergement collectif qui prennent en charge les personnes sevrées ou sous traitement de substitution, inscrites dans une démarche volontaire. Le séjour dure environ 3 mois et peut être renouvelé. Les missions des CTR sont de consolider le sevrage et de permettre aux personnes de construire un projet individuel de réinsertion.

- Les CT sont des structures qui prennent en charge des consommateurs dépendants à une ou plusieurs substances psychoactives désirant s'inscrire dans un projet thérapeutique et de réinsertion sociale. Elles s'appuient sur les compétences de groupes de pairs. La durée des séjours est d'environ 18 mois.

- Les ATR offrent un accompagnement sur le plan thérapeutique, médical, psychologique et éducatif par le biais d'un logement transitoire pour un public touché par des problématiques d'addiction. Ces appartements sont adaptés à la situation de personnes en souffrance, et/ou malades, qui désirent s'engager dans une démarche vers plus d'autonomie sociale et personnelle.

II. RÉSULTATS

A. 139 places installées dans 7 structures

- **3 CTR offrent un total de 50 places**

Dans la région, deux CTR sont implantés en Gironde et un dans les Landes. Ceux de Gironde sont gérés par le CEID Addictions 33 (CTR de Bègles et CTR La Ferme Merlet à Saint-Martin-de-Laye). L'association Caminante gère le CTR Broquedis situé à Saint-André-de-Seignanx dans les Landes.

- **2 CT avec 70 places installées**

La Nouvelle-Aquitaine compte deux CT sur une dizaine en France : la CT Brantôme en Dordogne, située à Brantôme en Périgord et gérée par l'association AURORE, qui compte 35 places avec un recrutement national ; et la CT du Fleuve en Gironde, située à Barsac et gérée par le CEID Addictions 33, avec 35 places également mais à recrutement majoritairement local.

- **2 ATR proposent 19 places d'hébergement**

Il existe deux ATR dans la région, l'un situé à Bordeaux et géré par le CEID Addictions 33 et l'autre à Anglet, géré par l'association Addictions France Anpaa.

B. Un total de 240 personnes hébergées

Au cours de l'année 2021, les deux CT ont hébergé 107 personnes (soit 45 % du nombre total de personnes hébergées dans la région), les trois CTR ont accueilli 100 personnes (42 %) et les deux ATR 33 résidents (14 %). La proportion de personnes hébergées originaires du département d'implantation de la structure est nettement plus élevée en Gironde (de 51 à 86 %).

Tableau 1. *Dispositif des CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021*

	Nb de places	Nb de personnes hébergées	Dont originaires du département (%)
24-CT Brantôme	35	51	9,8
33-ATR Bordeaux	9	19	78,9
33-CT du Fleuve	35	56	60,7
33-CTR Bègles	11	21	85,7
33-CTR La Ferme Merlet	16	33	51,5
40-CTR Broquedis	23	46	19,6
64-ATR Anglet	10	14	35,7
Total Nouvelle-Aquitaine	**139**	**240**	**42,9**

Source : Rapports d'activité des CTR, CT et ATR 2021, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

C. Une surreprésentation des hommes

Parmi les personnes hébergées dans les structures de la région, un résident sur cinq est une femme. Cette proportion varie de 9 % au CTR de Bègles à 33 % au CTR Broquedis (présence d'une unité mères-enfants).

La grande majorité des personnes accueillies sont âgées de 30 à 49 ans (64 % des résidents de Nouvelle-Aquitaine). Les 50 ans et plus sont ensuite les plus représentés (29 %). Seul l'ATR d'Anglet voit sa proportion de patients de cette tranche d'âge dépassée celle des 30-49 ans (50 % versus 43 %).

Tableau 2. *Âge et sexe des patients hébergés dans les CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 (%)*

	Part des femmes	Moins de 30 ans	30-49 ans	50 ans et +
24-CT Brantôme	9,8	6,8	63,6	29,5
33-ATR Bordeaux	10,5	15,8	63,2	21,1
33-CT du Fleuve	19,6	5,4	57,1	37,5
33-CTR Bègles	9,5	0	71,4	28,6
33-CTR La Ferme Merlet	30,3	9,1	69,7	21,2
40-CTR Broquedis	32,6	10,9	69,6	19,6
64-ATR Anglet	21,4	7,1	42,9	50,0
Total Nouvelle-Aquitaine	**20,0**	**7,7**	**63,5**	**28,8**

Source : Rapports d'activité des CTR, CT et ATR 2021, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Avant l'entrée dans la structure, près de la moitié des personnes hébergées (46 %) vivaient dans un logement provisoire ou précaire (y compris les personnes sortantes de prison) et près de trois sur dix étaient sans domicile fixe (29 %). Ainsi, seulement un quart des personnes hébergées disposait d'un logement durable.

Leurs ressources principales sont issues, en premier lieu, du revenu de solidarité active (RSA) (35 %) puis de l'allocation adultes handicapés (AAH) (32 %). Les revenus de l'emploi (y compris allocation chômage, pension de retraite ou d'invalidité) constituent l'origine principale des ressources pour moins d'un résident sur cinq (17 %).

Les patients hébergés sont adressés avant tout par des structures médicosociales spécialisées en addictologie (CSAPA/CAARUD) (38 %). Les structures hospitalières spécialisées en addictologie (équipe de liaison, consultation hospitalière d'addictologie…) sont, quant à elles, à l'origine de 18 % des demandes de consultation. Les patients sont aussi adressés pour 24 % d'entre eux par les médecins de ville et autres structures hospitalières ou sanitaires. Plus d'un patient sur dix a eu l'initiative de la demande de prise en charge d'hébergement (11 %) et moins d'un sur dix a été orienté par les services sociaux ou de la justice (8 %).

D. L'alcool comme addiction la plus dommageable

Le produit consommé (ou l'addiction) le plus dommageable pour le patient décelé au cours des 30 derniers jours précédant l'entretien d'évaluation est l'alcool (37 % en Nouvelle-Aquitaine). Cette proportion se révèle la plus importante dans toutes les structures. Les autres addictions se montrent plus ou moins fréquentes selon les centres.

Graph. 1. *Addiction la plus dommageable chez les patients hébergés dans les CRT, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 (%)*

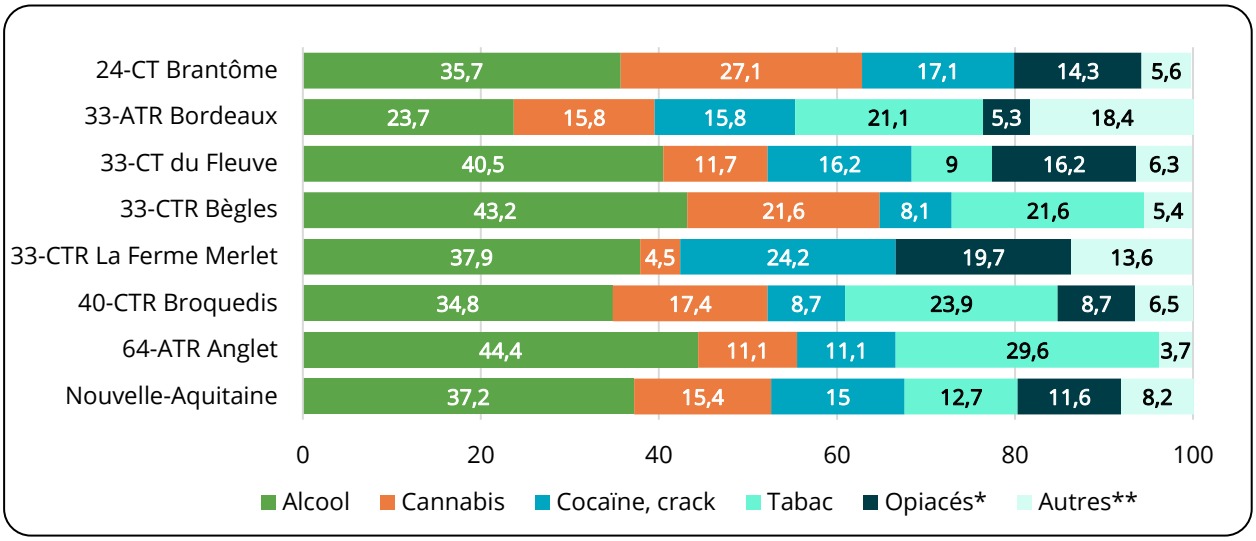

Source : Rapports d'activité des CTR, CT et ATR 2021, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

**et traitements de substitution détournés*

***amphétamines, psychotropes, traitements de substitution, jeux d'argent, cyberaddiction, autres addictions sans substances*

Un tiers des patients (34 %) a utilisé la voie intraveineuse antérieurement (y compris lors du mois précédent). Cette pratique se montre moins élevée dans les CTR de Bègles (24 %) et Broquedis (22 %) et atteint 73 % dans le CTR La Ferme Merlet.

Tableau 3. *Consommation antérieure* de substances par la voie intraveineuse chez les patients hébergés dans les CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 (%)*

	% utilisateurs de la voie intraveineuse
24-CT Brantôme	35,9
33-ATR Bordeaux	31,6
33-CT du Fleuve	32,1
33-CTR Bègles	23,8
33-CTR La Ferme Merlet	72,7
40-CTR Broquedis	21,7
64-ATR Anglet	NR
Total Nouvelle-Aquitaine	**33,6**

** voie intraveineuse dans le mois ou auparavant*

NR : non réponse

Source : Rapports d'activité des CTR, CT et ATR 2021, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Un quart des patients a bénéficié d'un traitement de substitution aux opiacés à la méthadone et 13 % au BHD (Subutex).

E. Un dépistage des infections par les VHB, VHC et VIH variable selon les centres

Le suivi des infections par les virus des hépatites B (VHB) et C (VHC) et du virus du sida (VIH) figure parmi les missions des centres.

Seulement quatre structures sur sept ont complété en totalité les questions portant sur les personnes ayant bénéficié d'un dépistage dans l'année dans le centre ou à l'extérieur ; sans doute en raison de la difficulté de savoir si les patients ont été dépistés en amont de leur admission. Parmi eux, le CT du Fleuve, le CTR Bègles et le CTR La Ferme Merlet affichent des taux de dépistage allant de 90 à 100 % quel que soit le virus considéré. Pour l'ATR Bordeaux, les taux sont plus variables : de 53 % pour le VHB à 74 % pour les VHC et VIH.

Tableau 4. *Dépistage des infections par les virus des hépatites B et C et de l'immunodéficience humaine chez les patients hébergés dans les CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 (%)*

	Dépistage VHB	Dépistage VHC	Dépistage VIH
24-CT Brantôme	0	0	NR
33-ATR Bordeaux	52,6	73,7	73,7
33-CT du Fleuve	91,1	92,9	91,1
33-CTR Bègles	90,5	90,5	90,5
33-CTR La Ferme Merlet	100	100	100
40-CTR Broquedis	NR	NR	NR
64-ATR Anglet	NR	NR	NR
Total Nouvelle-Aquitaine	**62,8**	**65,6**	**90,7**

NR : non réponse

Source : Rapports d'activité des CTR, CT et ATR 2021, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

F. Un séjour sur trois dure plus d'un an

Au cours de l'année 2021, 143 résidents ont quitté leur structure d'accueil. Pour un quart d'entre eux, la durée moyenne d'hébergement est comprise entre 6 mois et un an ; et pour un tiers, elle s'élève à plus d'un an.

Graph. 2. *Durée du séjour des patients ayant quitté les CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 (%)*

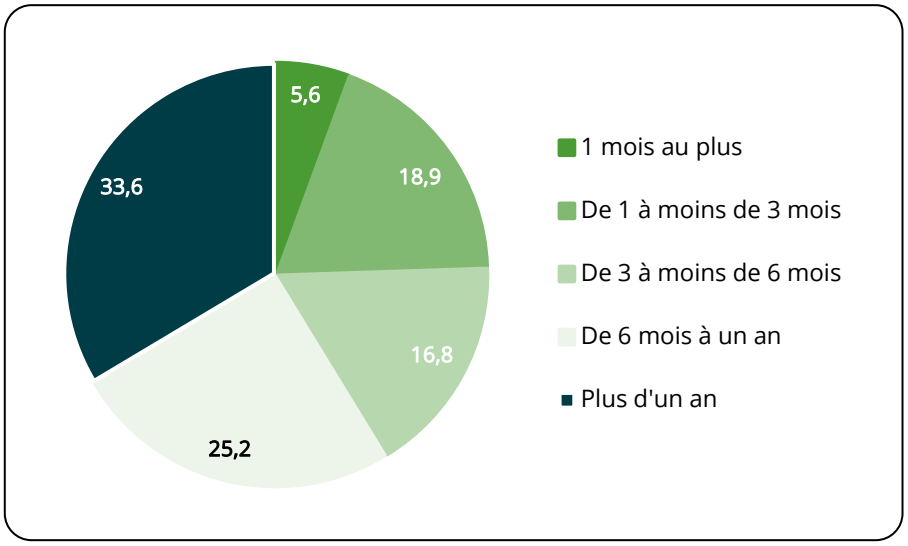

Source : Rapports d'activité des CTR, CT et ATR 2021, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

La moitié des résidents ont quitté le centre au terme de leur contrat thérapeutique (51 %). Un quart des séjours ont été interrompus à l'initiative des patients. Certains résidents ont été réorientés vers une structure médico-sociale plus adaptée ou une hospitalisation durable (11 %). D'autres personnes, ne respectant pas le règlement intérieur et/ou le contrat de séjour, ont été exclues par le centre de soins (13 %).

G.90 ETP dont la moitié de travailleurs sociaux

Les structures considérées comptabilisent un total de 90 équivalents temps plein (ETP) de professionnels salariés, soit 0.37 ETP par résident hébergé en moyenne. Les travailleurs sociaux constituent près de la moitié de ces ETP (48 %). Les CTR Broquedis et ATR Anglet ne comptent pas de psychologue parmi les membres de leur équipe salariée.

Tableau 5. *Nombre d'équivalents temps plein (ETP) des professionnels salariés des CTR, CT et ATR de Nouvelle-Aquitaine, en 2021*

	Médecins, pharmacien[1]	Psychologues	Infirmiers ou autres paramédicaux[2]	Travailleurs sociaux[3]	Maîtres de maison et surveillants de nuit	Services généraux[4]	Total
24-CT Brantôme	0,2	1,4	1,4	8,7	2,1	3,1	**16,9**
33-ATR Bordeaux	0,0	0,5	0,0	0,8	0,0	0,5	**1,8**
33-CT du Fleuve	0,7	0,5	2,0	9,3	3,0	2,8	**18,2**
33-CTR Bègles	0,4	0,5	1,2	6,0	3,3	2,8	**14,2**
33-CTR La Ferme Merlet	0,4	0,7	2,2	5,1	2,7	3,8	**14,8**
40-CTR Broquedis	0,5	0,0	3,5	11,6	4,0	2,0	**21,6**
64-ATR Anglet	0,0	0,0	0,5	2,0	0,0	0,0	**2,5**
Total Nouvelle-Aquitaine	**2,2**	**3,6**	**10,7**	**43,4**	**15,0**	**15,0**	**89,9**

[1] *Médecin généraliste, psychiatre, autre médecin spécialiste*

[2] *Infirmier, aide-soignant, autre paramédical, pharmacien*

[3] *Assistant de service social, éducateur spécialisé, animateur, accompagnant, moniteur d'atelier, conseiller en économie sociale et familiale*

[4] *Directeur, secrétaire, documentaliste, agent d'entretien*

Source : Rapports d'activité des CTR, CT et ATR 2021, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Observatoire Régional de la Santé

RÉSUMÉ DU RAPPORT

En 2021, le dispositif médico-social d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine compte 139 places installées au sein de sept centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (CSAPA) avec hébergement : trois centres thérapeutiques résidentiels (CTR) avec 50 places, deux communautés thérapeutiques (CT) avec 70 places et deux appartements thérapeutiques relais (ATR) avec 19 places.

Parmi les 240 personnes hébergées, 80 % sont des hommes et près des deux tiers (64 %) sont âgées de 30 à 49 ans. L'alcool constitue l'addiction la plus dommageable décelée chez les patients. Ces derniers sont adressés en premier lieu par des structures médicosociales spécialisées en addictologie (CSAPA/CAARUD) (38 %).

Toujours au cours de l'année 2021, 143 résidents ont quitté leur structure d'accueil. Pour un tiers d'entre eux, la durée moyenne d'hébergement s'élève à plus d'un an. Le contrat thérapeutique a été mené à terme pour la moitié des résidents.

Les structures considérées comptabilisent un total de 90 équivalents temps plein (ETP) de professionnels salariés. Les travailleurs sociaux constituent près de la moitié de ces ETP (48 %).

POUR NOUS CITER

PUBERT M., GIRAUD J. Le dispositif médico-social d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine en 2021. Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions avec hébergement. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. Rapport N° 165. 15 p.

Téléchargeable sur le site de l'ORS NA (www.ors-na.org)

+ D'INFORMATIONS

Cette étude est réalisée avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Pour nous joindre

SIÈGE
58 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX
05.56.56.99.60

Antenne de LIMOGES
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES
05.55.32.03.01

Antenne de POITIERS
203 route de Gençay
86280 SAINT BENOÎT
05.49.38.33.12

contact@ors-na.org
www.ors-na.org